



ARCHITECTS' COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DES ARCHITECTES D'EUROPE

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Étude de secteur du CAE confirme l'expansion et le dynamisme de la profession d'architecte mais avec des revenus moindres par rapport à 2008

Le Conseil des Architectes d'Europe (CAE)¹ a actualisé, avec la société Mirza & Nacey, son étude de secteur 2008 sur la profession d'architecte en Europe. Cette étude de secteur 2010 fournit des indications concrètes sur la profession d'architecte en Europe. L'étude de secteur a été réalisée auprès de 10.000 architectes dans 25 pays, soit une augmentation du nombre de participants de 25% par rapport à 2008. Elle a été rendue possible avec l'aide des organisations nationales membres du CAE et grâce aux sponsors présents pour la célébration du 20^{ième} anniversaire du CAE.

La situation des architectes est très hétérogène à travers l'Europe. La conception de bâtiments reste l'activité prédominante parmi les architectes en Europe. Sa proportion dans les services a même augmenté en 2010 avec une part atteignant les 69% (contre 66% en 2008). Les promoteurs et sociétés anonymes ont notamment compensé le ralentissement de la demande de la part des particuliers privés. Le secteur public n'a pas, malgré les promesses au moment le plus intense de la crise économique, contrebalancé la demande moins élevée du secteur privé pendant cette période.

Les architectes ont également été moins nombreux à exporter leurs services en dehors de leurs pays d'origine. En effet, la proportion de professionnels à exercer leur métier à l'étranger est passée de 7% en 2008 à 3,4% en 2010. La crise économique a notamment dû être un facteur important qui a obligé le retour de certains dans leur pays d'origine.

La profession d'architecte en ressent d'ailleurs encore les effets. Cela se traduit notamment par l'augmentation du nombre de création de cabinets d'architectes composés d'une seule personne (près de 50% aujourd'hui). Celle-ci accompagne l'accroissement du nombre d'architectes en Europe, passant de 483 000 en 2008 à 523 000 en 2010. L'étude de secteur 2010 du CAE a donc pour but d'en savoir plus sur le métier même et sur la manière dont il est exercé dans les différents pays européens.

Pour télécharger l'étude de secteur 2010 rendez-vous à l'adresse suivante : http://www.ace-cae.org/public/contents/index/category_id/228 pour obtenir l'étude dans son ensemble ou par pays.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Adrian Joyce à l'adresse suivante : adrian.joyce@ace-cae.eu

¹ Le Conseil des architectes d'Europe (CAE) est l'organisation qui représente la profession d'architecte au niveau européen. Son siège et son secrétariat sont installés à Bruxelles. Sa Présidente est l'architecte irlandaise, Mme Selma Harrington. Les organisations membres du CAE, dont le nombre est en augmentation, sont les organismes réglementaires et les associations professionnelles représentatives au niveau national de l'ensemble des Etats membres de l'Union européenne, des pays en voie d'adhésion, ainsi que de la Norvège et de la Suisse. A travers ses organisations membres, le CAE représente les intérêts d'environ 520.000 architectes. La fonction principale du CAE est d'assurer une veille permanente des développements au niveau européen, en s'efforçant d'influer sur les politiques et la législation communautaire qui ont un impact sur la pratique de l'architecture et sur la qualité globale et le développement durable du cadre de vie bâti

SECRETARIAT GENERAL

Conseil des architectes d'Europe AISBL
Rue Paul Emile Janson, 29 B-1050 Bruxelles
Tel. : +32 (0) 2 543 11 40 Fax : +32 (0) 2 543 11 41
E-mail : info@ace-cae.eu Website : www.ace-cae.eu

